



La saga de la fluoration de l'eau potable n'est pas terminée.

Par [Joan Hamel](#), [Philippe Giroul](#), [Christiane Bernier](#), et
[Collectif](#)

Mondialisation.ca, 02 avril 2016

Région : [Le Canada](#)
Thème: [Environnement](#)

La ministre déléguée à la santé, Mme Lucie Charlebois ravive le débat en projetant couper des dentistes attirés à la prévention de la carie dentaire pour économiser 1 million \$ alors qu'on dépense 1 million \$ pour fluorer l'eau potable trifluvienne !

Depuis 5 ans, les citoyens trifluviens se font tourner en bourrique d'un ministère à l'autre, de la Santé publique à la Ville de Trois-Rivières, dans un cercle vicieux sans fin où chacun des organismes prétend n'avoir ni réponse, ni imputabilité de cette mesure qu'est la fluoration de l'eau potable. Depuis février 2014, le maire de Trois-Rivières maintient sa ligne de conduite en répétant : « *Le débat est clos, question suivante* » pour clouer le bec aux opposants à la fluoration.

Le ministre de la santé, Dr Gaëtan Barrette, a été informé, en juin 2014, des nombreuses préoccupations citoyennes quant à la légalité, la toxicité et l'imputabilité de la fluoration de l'eau potable. La stratégie gouvernementale utilisée fut de répondre à une question par mois d'où un délai de plusieurs années avant d'obtenir l'ensemble des réponses aux 70 questions légitimes posées par des citoyens. Une façon de faire déconcertante voire méprisante envers les citoyens. Est-il si difficile d'établir un réel espace de dialogue en toute transparence au lieu de chercher à endormir la population ? Les citoyens ont le droit de savoir !

Le MSSS, la Santé publique, l'Ordre des dentistes, tous promoteurs de la fluoration sont incapables de nous fournir des preuves factuelles de son innocuité pour la santé et l'environnement. Nous sommes outragés non seulement par le manque de réponses des autorités et leur manque de transparence, mais surtout d'être bientôt pris comme cobayes humains forcés de boire un produit scandaleusement impropre à la consommation humaine par sa nature réelle et légale. Pouvons nous trouver parmi nos élus une personne qui par son ouverture d'esprit et son sens du devoir prendrait le dossier en main pour mener une investigation sérieuse sur nos allégations solidement fondées et ainsi assurer la protection de notre santé et de nos droits et libertés ? Est-ce trop demander pour des citoyens vivant dans une société dite démocratique ?

Cette situation aberrante a trop duré. Elle nourrit notre détermination à poursuivre le combat. Près de 17 000 trifluviens signataires de la pétition refusent de recevoir une « médication collective coercitive », sans leur consentement éclairé. Ces citoyens réclament l'abolition du programme de la fluoration de l'eau potable et son remplacement par des mesures socialement plus acceptables avec l'aide des dentistes et des hygiénistes dentaires pour poursuivre les efforts de prévention de la carie et l'amélioration de la santé

buccodentaire. Ces citoyens doivent être écoutés !

La Coalition trifluvienne pour une eau très saine (CTETS) :

Joan Hamel, Philippe Giroul, Christiane Bernier.

Le Front commun pour une eau saine (FCES) : Gilles Parent, Mireille Guay.

La Coalition *Eau Secours* ! Martine Chatelain, Jean-Yves McGee.

La source originale de cet article est Mondialisation.ca

Copyright © [Joan Hamel](#), [Philippe Giroul](#), [Christiane Bernier](#), et [Collectif](#), Mondialisation.ca, 2016

Articles Par : [Joan Hamel](#),
[Philippe Giroul](#),
[Christiane Bernier](#), et
[Collectif](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca